



Traité 'Halla

Michna 1 - Chapitre 3

אוֹכְלִין עֲרָאִי מִן הָעֶסָה,
עַד שֶׁתִּתְּגַלְגַּל בַּחֲטִים וְתִטְמָטֵם בְּשֻׁעוּרִים.
גִּלְגָּלָה בַּחֲטִים וְטִמְטָמָה בְּשֻׁעוּרִים,
הָאוֹכֵל מִמֶּנָּה חַיֵּב מִיתָה.
כֵּן שֶׁהָיָא נֹתֶנֶת אֶת הַמַּיִם, מַגְבֵּהֶת חֲלָתָה,
וּבְלִבָּד שְׁלֹא יִהְיֶה שָׁם חֲמִשָּׁת רִבְעִים קָמַח:

On peut goûter passagèrement à la pâte de blé jusqu'à ce qu'elle soit roulée (en signe de mélange final), ou pour la pâte d'orge avant qu'elle ne soit battue à la main (et qu'elle ne colle aux doigts). Si elle a déjà été roulée dans le cas d'une pâte à base de blé ou qu'elle colle aux doigts dans le cas d'une pâte à base d'orge et que l'on mange avant de donner la 'Halla, on est passible de la peine capitale. Dès que la femme a mêlé l'eau, elle peut prélever la 'Halla (de crainte qu'une impureté survienne), à condition que le mélange mouillé forme au moins cinq quarts de kav.



1 Histoire pour Chabbath, Tome 2 (Binyamin Benhamou)

Enfin en livre, les fameuses histoires racontées en vidéos par Binyamin Benhamou. Emouvantes et inspirantes, ces histoires sont à lire et à relire.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions